

## Relevé des Infractions Sportives « Compétitions Nationales »

### Dossiers

#### **DOSSIER n°11 : ASUL LYON VOLLEY BALL 3 0699603**

- Lors de la rencontre 3MC025 du 6 novembre 2022, le club de l'ASUL LYON VOLLEY BALL 3 a inscrit sur la feuille de match un joueur non régulièrement qualifié.

#### **DOSSIER n°12 : VOLLEY BALL ST ESTEVE 0668034**

- Lors des rencontres MMD004 et MMD006 du 6 novembre 2022, le club du VOLLEY BALL ST ESTEVE a inscrit sur les feuilles des matchs deux joueurs mutés et deux joueurs possédant des options OPEN.

### Feuille de match

Feuille de match non parvenue : RAS

Feuille de match non parvenue dans les délais : RAS

### Résultats saisis hors délais

N°	Match	Date	Heure	Club 1	Club 2	Date et heure de la saisie	N° club recevant
RS017	3MB027	05/11/2022	19:00	AS CANNES VOLLEY-BALL 3	VOLLEY BALL OLLIOULAIS	06/11/2022 00:12	60007
RS018	EAA020	06/11/2022	18:00	ASB REZE 2 CFC	RENNES ETUDIANTS CLUB 2 CFC	06/11/2022 20:48	442477
RS019	COF001	12/11/2022	17:00	EPI DE GRAMMOND	MARSEILLE VOLLEY 13	18/11/2022 17:12	428428

*Conformément à l'article 5 du RGISA, les GSA disposent d'un délai de 5 jours pour transmettre leurs observations par courrier électronique.*